

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication en langue néerlandaise II</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Néerlandais II	25h	Hélène VANCOPPENOLLE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Néerlandais II : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Néerlandais II : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.</li> <li>◦ Utiliser les outils de l'informatique</li> <li>◦ Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b>
<p><b>Travail décent et croissance économique</b></p> <p>Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un</p>



travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



**Paix, justice et institutions efficaces**

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.



**Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.10 Promouvoir un système commercial multi latéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.
- 17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

**Acquis d'apprentissage spécifiques**

L'étudiant sera capable de:

- comprendre des textes sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer sur les sujets abordés dans le cours;
- maîtriser le vocabulaire du syllabus ainsi que les pages 102, 103, 90, 91, 92, 93 du manuel Ressources
- comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours;
- conjuguer au futur et au conditionnel, utiliser les auxiliaires de mode, construire des phrases simples et complexes, utiliser des conjonctions de subordination et de coordination.

**Contenu de l'AA Néerlandais II**

**Thématiques :** Le cours s'articule autour de deux dossiers : la Belgique et l'UE. Ces dossiers abordent des aspects institutionnels, politiques et culturels. Il s'agit d'un cours pratique comportant de nombreux exercices lexicaux.

**Grammatica :** Le cours prévoit une révision des bases grammaticales nécessaires au développement des compétences communicatives. Les synthèses grammaticales sont disponibles dans le manuel Ressources. Au cours du quadrimestre, nous aborderons : les temps du futur, le conditionnel, les auxiliaires de mode, la phrase simple et complexe, les conjonctions de coordination et de subordination.

**Zelfstudie :**

- Basiswoordenschat : Toutes les semaines, l'étudiant(e) doit ainsi préparer une leçon de vocabulaire sur la plateforme HEH eCampus.
- Oefenen met grammatica : Des tests formatifs devront être préparés en autonomie sur la plateforme aux dates indiquées par le professeur.

**Méthodes d'enseignement**

**Néerlandais II :** cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

**Supports**

**Néerlandais II :** syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

## Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais II

L'étudiant(e) doit se munir du livre Ressources - Néerlandais – Niveau A1 à B2 (Pelckmans)

- Textes issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais
- Taalnet 1
- Taalnet 2

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Néerlandais
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p><b>Autonomie (zelfstudie)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• oefenen met grammatica (5 %)</li><li>• basiswoordenschat (5 %) (non remédiable)</li></ul> <p><b>Lecture/écriture/vocabulaire (hors session)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• test 1 (20 %)</li><li>• test 2 (20 %)</li></ul> <p><b>En session</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• test de compréhension à l'audition (15 %)</li><li>• test oral (20 %)</li><li>• un test de grammaire (15 %)</li></ul> <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures (à envoyer par mail au professeur).</i></p> <p><b>Rattrapage</b></p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas une moyenne de 50 % en note globale, il/elle ne doit repasser que les compétences en échec, et ce lors des sessions de rattrapage (juin et/août). Dans ce cas, les notes des parties déjà réussies sont reportées. Il/elle peut toutefois tout représenter s'il/elle le souhaite.</p> <p>La note du <i>basiswoordenschat</i> est reportée.</p>
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Néerlandais II : <b>non</b>	

Année académique : **2024 - 2025**